

**M o d u l e
Complémentaire
SSIAP 1 - Agent
de Service de
Sécurité Incendie
et d'Assistance
à
Personnes**

DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Sapeur Pompier ayant accompli leur formation initiale et souhaitant exercer des missions d'agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Prérequis



- Être titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité.
- Être ou avoir été, homme du rang des Sapeurs-Pompiers, titulaire de la formation initiale.

Objectif



Donner au candidat, disposant d'une compétence évaluée conforme au référentiel de formation des sapeurs pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue de l'emploi d'agent de sécurité qu'il n'a pas acquises dans sa précédente fonction.

Effectif Maximum



15 stagiaires par session de module complémentaire.

Durée



49h, soit 7 journées de 7h.

Validation



- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire.
- Diplôme SSIAP 1 par équivalence.

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Séquence 1 - Sécurité Incendie

17h

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.

Séquence 2 - Installations Techniques

9h

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir, effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

Séquence 3 - Rôles et Missions des Agents de Sécurité Incendie

13h

- Connaître les limites de son action.

Séquence 4 - Concrétisation des Acquis

10h

- Visites applicatives.